



2025/2026

L'inscription à l'École municipale des Sports se fera en mairie à partir du **23 juin jusqu'au 07 septembre** pour l'année scolaire 2025/2026

École municipale des Sports (+ de 60 ans)

Cotisation annuelle intra-muros adultes : 60€

Cotisation annuelle extra-muros adultes : 120€

*Extra-muros : s'applique aux personnes non domiciliés à Flins

Fiche d'inscription ci-dessous signée + une attestation d'assurance + justificatif de domicile

+ cerfa N° 15699*01 et certificat médical de - 3 mois ci celui-ci à plus de 3 ans et le règlement signé +

L'école des municipale sports permet de découvrir une multitude d'activités : athlétisme, VTT, gymnastique, expression corporelle, sports collectifs, jeux individuels comme le tennis de table,... soit environ une dizaine de disciplines par an.



	Mardi	Mercredi	jeudi	samedi
+ 60 ans	10h-11h30		10h-11h30	

Tout dossier rendu incomplet sera refusé.

Le règlement financier peut se faire par espèces, chèque à l'ordre de la (Régie Unique Recettes Communales) ou CB.

DEBUT DES COURS LE 04/09/2025

EN CAS D'ACCIDENT (Personne à prévenir)

:N° :

Coupon à conserver

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone :

Courriel :@.....

Fait à Flins-sur-Seine, le

Signature

Tampon :

